



« MAGHREB OXYGÈNE SA »

Société anonyme au capital de 81 250 000 dirhams

Siège social : immeuble Taфраouti, km 7 route de Rabat (Aïn Sebâa) - Casablanca – RC n° 101.837

AVIS DE RÉUNION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Les actionnaires de la société dite « MAGHREB OXYGENE » SA au capital de 81 250 000 dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui aura lieu le 12 mars 2025 à 11 heures 30, au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation desdits rapports ;
- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2024 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes ;
- Approbation des conventions autorisées par le Conseil d'Administration en vertu des dispositions de l'article 56 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 19-20 ;
- Quitus aux Administrateurs et décharge aux Commissaires aux Comptes ;
- Renouvellement / nomination des membres du Conseil d'Administration ;
- Pouvoirs à conférer pour les formalités.

Les documents dont l'article 141 de la loi prescrit la communication aux actionnaires seront déposés au siège social et aux bureaux de la société à l'adresse suivante : 139, Boulevard Moulay Ismail, Casablanca. Les documents et informations, dont la communication est prescrite par l'article 121 bis de ladite loi, seront disponibles sur le site internet de la société (www.maghreboxygene.ma).

Toute demande d'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour doit être déposée ou adressée au siège social, contre accusé de réception, dans un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis, et ce, conformément à l'article 121 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi 19-20.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq (5) jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives peuvent assister à cette assemblée sur simple justification de leur identité à condition d'être inscrits sur les registres sociaux.

Si vous ne pouvez assister à cette assemblée, nous vous rappelons que vous pouvez soit voter par correspondance, soit vous faire représenter par un autre actionnaire, le conjoint, un ascendant ou descendant ou toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières en lui remettant une procuration. Le formulaire de vote par correspondance ou par procuration est disponible sur le site internet précité.

Le Conseil d'Administration

« MAGHREB OXYGÈNE SA »

PROJET DE RÉSOLUTIONS À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE PRÉVUE LE 12 MARS 2025

Première résolution (projet)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration ainsi que le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve tels qu'ils lui sont présentés l'ensemble des documents de synthèse portant sur les comptes, tant sociaux que consolidés, de l'exercice clos au 31 décembre 2024, ainsi que les rapports précités.

Suite à ce qui précède, l'Assemblée Générale Ordinaire confère aux administrateurs quitus définitif, et sans réserve, pour leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et donne également décharge aux Commissaires aux Comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

Deuxième résolution (projet)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 qui s'élève à 8 009 743,48 dirhams, comme suit :

Résultat net de l'exercice	8 009 743,48 Dhs
+ Report à nouveau antérieur	298 835,03 Dhs
Résultat distribuable (*)	8 308 578,51 Dhs
- Dotation à la réserve facultative	4 500 500,00 Dhs
- Dividendes à distribuer	3 250 000,00 Dhs
= Solde à reporter à nouveau	558 078,51 Dhs

(*) Le montant de la réserve légale avait atteint les 10% du capital par dotations antérieures au présent exercice.

Il sera donc distribué un dividende de 4 dirhams par action.

L'Assemblée Générale donne par ailleurs tous pouvoirs au Président Directeur Général pour fixer, conformément à la loi, la date et le lieu de paiement du dividende à distribuer dont le montant est ci-dessus fixé.

Troisième résolution (projet)

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration un montant brut plafonné à 1 100 000 dirhams à titre de jetons de présence, à passer par frais généraux dans les comptes de l'exercice 2025.

Quatrième résolution (projet)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 19-20, L'Assemblée Générale déclare approuver lesdites conventions et donner à cet égard quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution (projet)

Suite à la fin du mandat des membres du conseil précédemment désignés, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler / nommer, pour une durée de 6 années, les personnes ci-après :

- M. Youssef GUENNOUN, (Président) ;
- Monsieur Ali WAKRIM ;
- Mme Soukayna AKHANNOUCH ;
- Mme Sanae MADDAH ;
- Mme Nouria AZMI ;
- M. Amine WAKRIM ;
- M. Majid EL YACOUBI ;
- M. Mohamed Bouzaid OUAISSI ;
- M. Abdellah HAMZA ;
- M. Youssef IRAQI HOUSSEINI représentant permanent de la société « AKWA GROUP » S.A ;
- M. Mohammed BOUTALEB, Administrateur indépendant ;

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2030.

Sixième résolution (projet)

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires requises en pareille matière ou prévues par la loi.



BILAN ACTIF		Exercice clos le 31/12/2024			
		Exercice			Exercice précédent
ACTIF		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS EN NON VALEUR (a)	8 377 284,12	3 888 722,64	4 488 561,48	5 764 018,30
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	8 377 284,12	3 888 722,64	4 488 561,48	5 764 018,30
	Primes de remboursement des obligations				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	1 651 372,08	1 651 372,08		
	Immobilisations en recherche et développement				
	Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 651 372,08	1 651 372,08		
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	802 498 311,12	604 540 281,46	197 958 029,66	203 910 938,61
Terrains	11 517 485,86		11 517 485,86	11 517 485,86	
Constructions	44 981 326,62	36 803 982,43	8 177 344,19	8 695 086,06	
Installations techniques, matériel et outillage	693 539 320,15	531 881 213,56	161 658 106,59	170 210 676,46	
Matériel de transport	17 713 001,08	17 486 368,02	226 633,06	333 442,02	
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	19 733 920,79	18 156 637,45	1 577 283,34	1 453 052,19	
Autres immobilisations corporelles	212 080,00	212 080,00			
Immobilisations corporelles en cours	14 801 176,62		14 801 176,62	11 701 196,02	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	31 370 097,69		31 370 097,69	31 370 097,69	
Prêts immobilisés	5 919 046,40		5 919 046,40	5 919 046,40	
Autres créances financières	1 388 051,29		1 388 051,29	1 388 051,29	
Titres de participation	24 063 000,00		24 063 000,00	24 063 000,00	
Autres titres immobilisés					
ÉCARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)					
Diminution des créances immobilisées					
Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (a+b+c+d+e)	843 897 065,01	610 080 376,18	233 816 688,83	241 045 054,60	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS (f)	48 332 196,88		48 332 196,88	45 358 280,10
	Marchandises	37 929 460,04		37 929 460,04	33 495 947,09
	Matières et fournitures consommables	6 711 174,22		6 711 174,22	7 817 157,77
	Produits en cours	51 279,00		51 279,00	55 219,40
	Produits interm. et produits résid.				
	Produits finis	3 640 283,62		3 640 283,62	3 989 955,84
	CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	202 132 902,43	21 035 436,13	181 097 466,30	159 530 233,96
	Fournis, débiteurs, avances et acomptes	7 478 340,06		7 478 340,06	2 152 156,94
	Clients et comptes rattachés	186 214 741,82	21 035 436,13	165 179 305,69	148 592 472,44
	Personnel - débiteur	2 076 806,78		2 076 806,78	1 936 537,92
État - débiteur	6 129 814,92		6 129 814,92	6 622 270,17	
Comptes d'associés - débiteurs					
Autres débiteurs					
Compte de régularisation actif	233 198,85		233 198,85	226 796,49	
TITRES ET VALEUR DE PLACEMENT (h)					
ÉCART DE CONVERSION - ACTIF (i)	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
Éléments circulants	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
TOTAL II (f+g+h+i)	250 514 936,64	21 035 436,13	229 479 500,51	204 930 874,10	
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE - ACTIF	17 452 465,21		17 452 465,21	20 848 376,80
	Chèques et valeurs à encaisser	1 772 796,05		1 772 796,05	1 789 103,67
	Banques, TG & C.C. P	15 557 669,16		15 557 669,16	18 937 273,13
	Caisses, régies d'avances et accreditifs	122 000,00		122 000,00	122 000,00
TOTAL III	17 452 465,21		17 452 465,21	20 848 376,80	
TOTAL GÉNÉRAL I+II+III	1 111 864 466,86	631 115 812,31	480 748 654,55	466 824 305,50	

BILAN PASSIF (modèle normal)		Exercice clos le 31/12/2024	
		Exercice	Exercice précédent
PASSIF		Exercice	Exercice précédent
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES (a)		
	Capital social ou personnel (1)	81 250 000,00	81 250 000,00
	moins : actionnaires, capital souscrit non-appelé		
	Prime d'émission, de fusion, d'apport	40 990 021,11	40 990 021,11
	Écarts de réévaluation		
	Réserves légales	8 125 000,00	8 125 000,00
	Autres réserves	117 105 500,00	112 105 500,00
	Report à nouveau (2)	298 835,03	110 477,40
	Résultat net en instance d'affectation (2)		
	Résultat net de l'exercice (2)	8 009 743,48	8 438 357,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	255 779 099,62	251 019 356,14	
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT (c)	127 457 802,91	133 617 560,07	
Emprunt obligataires	100 000 000,00	100 000 000,00	
Autres dettes de financement: (C MT)			
Autres dettes de financement: CONSIGNATION	27 457 802,91	33 617 560,07	
Autres dettes de financement: C/S			
Autres dettes			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)			
Provisions pour charges			
Provisions pour risques			
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (a+b+c+d+e)	383 236 902,53	384 636 916,21	
PASSIF CIRCULANT	DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	87 287 594,18	82 085 567,37
	Fournisseurs et comptes rattachés	48 472 259,32	39 757 668,93
	Clients créditeurs, avances et acomptes	2 042 210,62	991 501,90
	Personnel - créancier	3 403 362,06	3 496 000,00
	Organismes sociaux	2 771 839,48	2 756 036,28
	État - créancier	28 424 664,00	32 390 511,98
	Comptes d'associés - créanciers	44 091,00	44 057,00
	Autres créanciers	1 500,00	1 500,00
	Comptes de régularisation - passif	2 127 667,70	2 108 291,28
	AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	49 837,33	42 360,04
ÉCARTS DE CONVERSION - PASSIF (Éléments circulants) (h)	43 878,80	59 461,88	
TOTAL II (f+g+h)	87 381 310,31	82 187 389,29	
TRÉSORERIE	TRÉSORERIE PASSIF	10 130 441,71	
	Crédits d'escompte		
	Crédit de trésorerie		
	Banques (soldes créditeurs)	10 130 441,71	
TOTAL III	10 130 441,71		
TOTAL I+II+III	480 748 654,55	466 824 305,50	

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)		Exercice clos le 31/12/2024			
		OPÉRATIONS		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
Natures		Propres à l'exercice	Concernant l'exercice précédent		
EXPLOITATION	I PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises (en l'état)	174 917 051,97		174 917 051,97	120 215 919,50
	Ventes de biens et services produits	142 332 757,39		142 332 757,39	175 412 438,83
	Chiffres d'affaires	317 249 809,36		317 249 809,36	295 628 358,33
	Variation de stocks de produits (±)(1)	- 353 612,62		- 353 612,62	- 2 196 559,92
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	Subvention d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation; transfert de charges	18 825 397,49	200 000,00	19 025 397,49	3 330 040,20
	TOTAL I	335 721 594,23	200 000,00	335 921 594,23	296 761 838,61
FINANCIER	II CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus (2) de marchandises	137 557 250,27		137 557 250,27	114 541 638,67
	Achats consommés (2) de matières et de fournitures	46 209 091,69		46 209 091,69	45 583 659,09
	Autres charges externes	58 592 910,77	204 875,55	58 797 786,32	57 211 764,74
	Impôts et taxes	2 367 637,20		2 367 637,20	2 370 551,36
	Charges de personnel	45 348 412,98	4 768,60	45 353 181,58	44 926 770,08
	Autres charges d'exploitation	15 879 977,06		15 879 977,06	10 966 774,00
	Dotations d'exploitation	24 226 181,70		24 226 181,70	24 028 202,86
	TOTAL II	330 181 461,67	209 644,15	330 391 105,82	289 759 380,80
	III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			5 530 488,41	7 002 457,81
NON COURANT	IV PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres assimilés	5 250 000,00		5 250 000,00	5 075 420,00
	Gains de change	661 673,89		661 673,89	691 963,47
	Intérêts et autres produits financiers	335 533,49		335 533,49	634 663,84
	Reprises financières; transfert de charges	42 360,04		42 360,04	197 304,05
	TOTAL IV	6 289 567,42		6 289 567,42	6 599 351,36
	V CHARGES FINANCIÈRES				
	Charges d'intérêts	3 759 978,99		3 759 978,99	3 773 710,63
	Pertes de change	607 477,81		607 477,81	740 698,53
	Autres charges financières				
Dotations financières	49 837,33		49 837,33	42 360,04	
TOTAL V	4 417 294,13		4 417 294,13	4 556 769,20	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV - V)			1 872 273,29	2 042 582,16	
VII RÉSULTAT COURANT (VI + III)			7 402 761,70	9 045 039,97	
NON COURANT	VIII PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations	84 037,53		84 037,53	1 919 295,27
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	513 004,31	10 138 307,43	10 651 311,74	1 331 210,28
	Reprises non courantes; transferts de charges				6 000 000,00
	TOTAL VIII	597 041,84	10 138 307,43	10 735 349,27	9 250 505,55
	IX CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				985 119,69
	Subventions accordées				
Autres charges non courantes	5 681 981,45	975 438,04	6 657 419,49	7 040 436,20	
Dotations non courantes aux amortisse. et provisions					
TOTAL IX	5 681 981,45	975 438,04	6 657 419,49	8 025 555,89	
X RÉSULTAT NON COURANT (VIII - IX)			4 077 929,78	1 224 949,66	
XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII - X)			11 480 691,48	10 269 989,63	
XII IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS			3 470 948,00	1 831 632,00	
XIII RÉSULTAT NET			8 009 743,48	8 438 357,63	
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			352 946 510,92	312 611 695,52	
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			344 936 767,44	304 173 337,89	
XVI RÉSULTAT NET (XI - XII) (total des produits - total des charges)			8 009 743,48	8 438 357,63	

1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial; augmentation (+); diminution (-)
2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stock.

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brâhîm Lellouch - Quartier Oudjda
20410 - Casablanca
Téléphone : +212 5 22 29 31 04

EXCELLENTIA CONSULTING
5, rue Zerkouni - Angle Soussane Adli,
4ème étage - Bar. N° - Quartier des Moutons
20350 Casablanca
Téléphone : +212 5 22 27 36 19

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réalisons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brâhîm Lellouch - Quartier Oudjda
20410 - Casablanca
Téléphone : +212 5 22 29 31 04

Risque identifié

Titres de participation et créances rattachées :

Les titres de participation et les créances rattachées figurant au bilan de la société au 31 décembre 2024 s'élevaient à MAAD 24 063 (pour leur valeur nette comptable).

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et les créances rattachées à des participations à leur valeur nominale.

Les provisions pour dépréciation de ces titres et de ces créances sont déterminées en tenant compte de la performance financière des filiales, de l'évolution de leurs résultats ou de leur valeur probable de négociation.

Nous avons considéré que



ACTIF (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	194 873	198 680
Droit d'utilisation de l'actif	11 964	6 190
Titres mis en équivalence	79 507	73 160
Autres immobilisations financières	1 388	1 388
Titres de participation non consolidés	70	70
Impôts différés actifs	2 995	3 518
Autres actifs non courants	6 301	8 661
Total des actifs non courants	297 098	291 667
Stocks	48 071	45 098
Comptes clients	164 277	147 548
Autres créances d'exploitation	18 133	14 354
Actif d'impôt exigible	86	2 808
Titres de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 452	20 848
Total des actifs courants	248 019	230 656
TOTAL ACTIF	545 117	522 323

PASSIF (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Capital	81 250	81 250
Prime d'émission	40 990	40 990
Réserves consolidées	172 360	166 071
Résultat consolidé de l'exercice	12 428	9 542
Intérêts minoritaires	-	-
Capitaux propres	307 028	297 853
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	106 869	102 876
Impôts différés passifs	797	2 132
Autres passifs non courants	25 698	31 858
Total des passifs non courant	133 364	136 866
Dettes fournisseurs	48 476	39 759
Autres passifs courants	40 141	44 330
Passif d'impôt exigible	701	24
Provisions pour risques et charges courants	-	-
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	15 407	3 491
Total des passifs courants	104 725	87 604
TOTAL PASSIF	545 117	522 323

CPC (en milliers de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	311 411	290 597
Autres produits	18 709	3 519
Coût des biens et services vendus	(181 745)	(159 902)
Charges de personnel	(45 353)	(44 927)
Autres charges et produits d'exploitation	(69 044)	(60 645)
Résultat opérationnel avant amortissements	33 978	28 642
Dotations aux amortissements	(25 907)	(24 587)
Résultat opérationnel	8 071	4 055
Produits de trésorerie ou d'équivalents de trésorerie	35	207
Coût de l'endettement financier brut	(4 458)	(4 350)
Coût de l'endettement financier net	(4 423)	(4 143)
Autres produits et charges financières	-	-
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	3 648	(88)
Quote part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	11 598	10 164
Impôts sur les résultats	(2 818)	(534)
Résultat net consolidé	12 428	9 542
Autres produits et charges	-	-
Résultat global de la période	12 428	9 542
Résultat net	12 428	9 542
Dont part du groupe	12 428	9 542
Dont part minoritaires	-	-
Résultat par action		
Résultat net par action (en dirhams)	15,3	11,7
Résultat net par action dilué (en dirhams)	15,3	11,7

NOTE 2 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2024 ET 2023
Aucun changement au niveau du périmètre de consolidation entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2024.

Nom de la société	2024			2023		
	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt	% de contrôle	Méthode de consolidation
Maghreb Oxygène	100%	100%	IG	100%	100%	IG
Proactis	25%	25%	MEE	25%	25%	MEE
Tafraouti	24%	24%	MEE	24%	24%	MEE
Sodejim	50%	50%	MEE	50%	50%	MEE

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brahim Lemouani -
Quartier Oudjda
20410 - Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 33 04

EXCELLENTIA CONSULTING
5 Bd Zerkoubi - Angle Soukmane AZAM,
4^{ème} étage - Mar. 16 - Quartier des Héritiers
20350 Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 36 19

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brahim Lemouani -
Quartier Oudjda
20410 - Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 33 04

EXCELLENTIA CONSULTING
5 Bd Zerkoubi - Angle Soukmane AZAM,
4^{ème} étage - Mar. 16 - Quartier des Héritiers
20350 Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 36 19

Aux Actionnaires de la société
MAGHREB OXYGÈNE S.A.
Immeuble Tafraouti,
Km 7,5 Route de Rabat
Ain Sebâa,
Casablanca

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2024

Audit des états financiers consolidés

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société Maghreb Oxygène S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 307 028 milliers de dirhams dont un bénéfice net consolidé de 12 428 milliers de dirhams.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe d'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous portons à votre connaissance que les règles et méthodes retenues pour l'établissement des Informations sectorielles sont décrites dans les notes 1 (8.3.9.21) et 23. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brahim Lemouani -
Quartier Oudjda
20410 - Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 33 04

EXCELLENTIA CONSULTING
5 Bd Zerkoubi - Angle Soukmane AZAM,
4^{ème} étage - Mar. 16 - Quartier des Héritiers
20350 Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 36 19

BDO Audit, Tax & Advisory
23, rue Brahim Lemouani -
Quartier Oudjda
20410 - Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 33 04

EXCELLENTIA CONSULTING
5 Bd Zerkoubi - Angle Soukmane AZAM,
4^{ème} étage - Mar. 16 - Quartier des Héritiers
20350 Casablanca
Téléphone : + 212 5 22 27 36 19

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque identifié	Notre réponse
Test de dépréciation des titres mis en équivalence et des créances financières rattachées à ces titres Au 31 décembre 2024, les titres mis en équivalence et les créances financières rattachées s'élevaient respectivement à 79,5 millions de dirhams et à 5,9 millions de dirhams. En l'absence de goodwill dérogé lors de l'acquisition des participations mises en équivalence, le Groupe Maghreb Oxygène effectue un test de dépréciation lorsqu'il existe un indice de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur recouvrable du titre devient inférieure à la valeur nette comptable, la valeur recouvrable étant la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des coûts de cession.	Nous avons pris connaissance des modalités de mise en œuvre par le Groupe Maghreb Oxygène pour l'identification des indices de pertes de valeurs associées à chaque titre de participation consolidé et procédé à la revue le cas échéant des flux de trésorerie utilisés dans le calcul de la valeur recouvrable. Nous avons apprécié le cas échéant la cohérence des hypothèses retenues au niveau du plan d'affaires entrant dans le calcul de la valeur recouvrable et le caractère raisonnable des projections de flux de trésorerie, telles que validées par le management. Nous avons notamment : — Effectué des entretiens avec les responsables opérationnels et financiers pour prendre connaissance des principales hypothèses utilisées dans les plans d'affaires et confronter ces dernières avec les explications obtenues ; — Apprécié sur la base des informations fournies par le management, les méthodes de valorisation utilisées par le Groupe ainsi que les hypothèses utilisées ; — Procédé par sondage à la revue des calculs servant à la détermination des valeurs recouvrables ; — Vérifié que les calculs prennent en considération également les créances financières rattachées ; — Comparé les projections établies lors des exercices précédents avec les réalisations effectives des exercices concernés. Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes 13.9.4, 10 et 15 de l'annexe aux comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

— Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

— Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

— Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 05 février 2025

BDO Audit, Tax & Advisory S.A.

Mostafa FRAHA
Associé

EXCELLENTIA CONSULTING

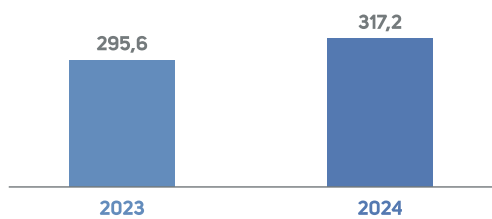
Hassan MELOIGH
Associé

RÉSULTATS ANNUELS 2024

Le Conseil d'Administration de Maghreb Oxygène, réuni le 31 janvier 2025, a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2024 et a arrêté les comptes sociaux et consolidés y afférents.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS SOCIAUX

Chiffre d'affaires (en MDH)



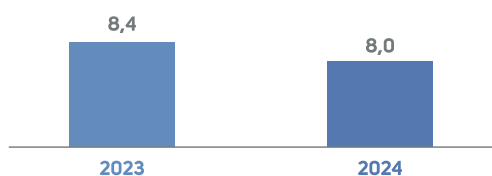
Les ventes de Maghreb Oxygène enregistrent en 2024 une amélioration comparativement à l'année précédente, passant de **295,6 MDH** à **317,2 MDH**. Cette performance s'explique par la progression des ventes de gaz, notamment en industrie.

Résultat d'exploitation (en MDH)



Le résultat d'exploitation s'affiche à **5,5 MDH** à l'issue de l'année 2024. Ce résultat s'explique par la hausse de certaines charges d'exploitation, notamment les charges de location et les coûts de transport.

Résultat net (en MDH)



Le résultat net s'élève quant à lui à **8,0 MDH**, porté notamment par l'amélioration du résultat non courant.

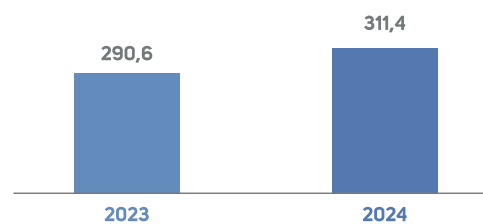
EN MDH	31/12/2023	31/12/2024
Fonds propres sociaux	251,0	255,8
Total Bilan social	466,8	480,7

Les fonds propres de Maghreb Oxygène se renforcent en 2024 et s'élèvent à **255,8 MDH**.

Le total Bilan s'affiche quant à lui à **480,7 MDH** contre **466,8 MDH** en 2023.

INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS CONSOLIDÉS

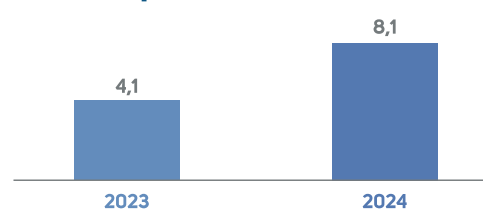
Chiffre d'affaires consolidé (en MDH)



Le chiffre d'affaires consolidé de Maghreb Oxygène enregistre une augmentation et passe de **290,6 MDH** à **311,4 MDH** en 2024.

INDICATEURS D'EXPLOITATION

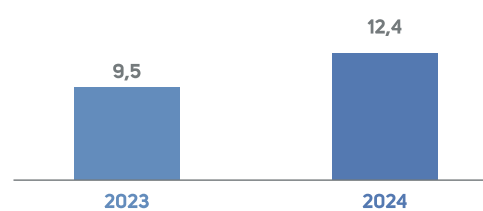
Résultat d'exploitation consolidé (en MDH)



Sans l'impact de la contribution au Fonds Spécial Séisme constatée l'année précédente, le résultat opérationnel consolidé augmente à **8,1 MDH** en 2024, contre **4,1 MDH** en 2023.

RÉSULTAT NET

Résultat net consolidé (en MDH)



Dans la même lignée, le résultat net consolidé augmente par rapport à l'exercice précédent, passant de **9,5 MDH** à **12,4 MDH**.

EN MDH	31/12/2023	31/12/2024
Fonds propres consolidés	297,9	307,0
Total Bilan consolidé	522,3	545,1

Les fonds propres consolidés s'affichent à **307,0 MDH** contre **297,9 MDH** en 2023.

Dans le même sillage, le total bilan progresse pour s'établir à **545,1 MDH**.

PERSPECTIVES

Maghreb Oxygène continuera sur sa lancée afin de consolider sa position dans son marché. Ses résultats la confortent dans l'exécution de son plan stratégique, axé sur l'amélioration de ses performances opérationnelles et financières.

DIVIDENDES

Compte tenu du résultat dégagé durant l'exercice 2024, le Conseil d'Administration escompte proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, la distribution d'un Dividende de 4 DH par action.

EN DH	31/12/2023	31/12/2024
Bénéfice par action	10,39	9,86
Dividende par action	4	4

Le rapport financier annuel 2024 est disponible sur notre site internet : <https://www.maghreboxygene.ma/communiqués-de-presse/>